

Votre Correspondant : Patrick DUJARDIN - 069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be
Références communales : 874.3 1/23 Pa.D - Références SPW : 10023742/HPI.mop

ENQUETE PUBLIQUE

(du 25/06/2026 au 31/08/2026)

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/99 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la **SA Cartonneries de Thulin**, ayant son siège Hameau de Débiham n° 20 à 7350 Thulin (Hensies), en vue d'obtenir le permis unique pour la construction et exploitation d'une éolienne d'une puissance de 4,2MW, aménagement de chemins d'accès, aire de montage, pose de câbles électriques, ainsi que démolition et reconstruction d'un bâtiment contenant des garages, aménagement de mares écologiques, à la même adresse.

Ce dossier est mis à enquête dans le cadre de la procédure de recours (réinstruction suite à annulation par le Conseil d'État). Un complément d'étude d'incidences sur l'environnement a été introduit.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 01/07/2026.

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE DE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L'ENQUETE	LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES AU
19 /06/2026	25 /06/2026	Service des Travaux, Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 31/08/2026 à 11h	Collège communal Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux-Urbanisme, tous les jours ouvrables de 7h15 à 13h15, ainsi que les jeudis jusque 20h.

(Suspension des délais d'enquête entre le 16 juillet et le 15 août)

Pour les consultations, **RDV** doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Patrick Dujardin (069/59.00.65-patrick.dujardin@bernissart.be).

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- du demandeur : SA Cartonneries de Thulin, Hameau de Débiham n° 20 à 7350 Thulin (065/71.81.50) ;
- du Fonctionnaire technique sur recours : SPW-DPA, Avenue Prince de Liège n° 15 à 5100 Jambes ;
- du Fonctionnaire délégué sur recours : SPW-Aménagement du Territoire, Rue des Brigades d'Irlande n° 1 à 5100 Jambes.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Bernissart, le 19/06/2026

La Directrice générale,
Véronique BILOUET



PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN

